



Canadian Swine Health
Intelligence Network

Réseau canadien de
surveillance de la santé porcine

RAPPORT TRIMESTRIEL DU RCSSP POUR LES ÉLEVEURS

RAPPORT T2 (AVRIL À JUIN 2025)

FAITS SAILLANTS POUR LES ÉLEVEURS

Mise à jour sur le sénécavirus A (SVA)

Le sénécavirus A (SVA) entraîne des difficultés épisodiques concernant l'exportation d'animaux de réforme canadiens vers les États-Unis depuis 2015. Cette maladie ressemble aux maladies vésiculeuses porcines à déclaration obligatoire. Il s'agit d'un problème national qui, depuis juin 2025, a eu des répercussions sur les mouvements de truies de réforme en Ontario.

En juillet 2025, le service d'inspection (APHIS) du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a retiré le statut d'admissibilité à l'exportation d'un parc de rassemblement de truies de réforme ontarien en raison de lésions attribuées au SVA chez des truies de réforme acheminées à une usine de transformation sous responsabilité de l'USDA. Ces lésions ont donné lieu à une enquête sur les maladies animales exotiques dans cette usine de transformation américaine. On a d'abord mis les animaux suspects en quarantaine pour les inspecter individuellement et leur faire subir des tests supplémentaires. Depuis cette première détection, l'APHIS et l'USDA ont révoqué le statut d'admissibilité à l'exportation de deux autres parcs de rassemblement de truies de réforme en Ontario pour des motifs semblables. Les parcs de rassemblement concernés acceptent les truies de réforme provenant du Québec, des Maritimes et de l'Ontario. Chaque parc de rassemblement touché doit se conformer aux exigences de l'USDA, soit le vider, le nettoyer et le désinfecter à fond avant de pouvoir retrouver son statut d'admissibilité à l'exportation. Les propriétaires des parcs de rassemblement travaillent en étroite collaboration avec des vétérinaires afin d'élaborer les procédures opérationnelles standardisées nécessaires et de commencer à appliquer les mesures correctives exigées par l'USDA. Cette perturbation des exportations pourrait avoir des répercussions importantes sur l'ensemble des porcs de réforme de l'est du Canada. Bien que les parcs touchés aient amorcé le processus, le temps qu'il faudra pour mettre en œuvre toutes les exigences de l'USDA reste à déterminer. L'Ouest canadien a déjà vécu des problèmes d'exportation semblables en lien avec le SVA. Il importe de maintenir la collaboration interprovinciale entre les acteurs du secteur sur cette question.

DO NOT SHIP

Clinical Signs of Senecavirus A

- Blisters (vesicles) or ulcers of the snout, mouth, and/or just above the hoof
- Lameness, fever, lack of energy and/or appetite
- Lesions (open or crusted sores)



Source photographique : Swine Health Ontario

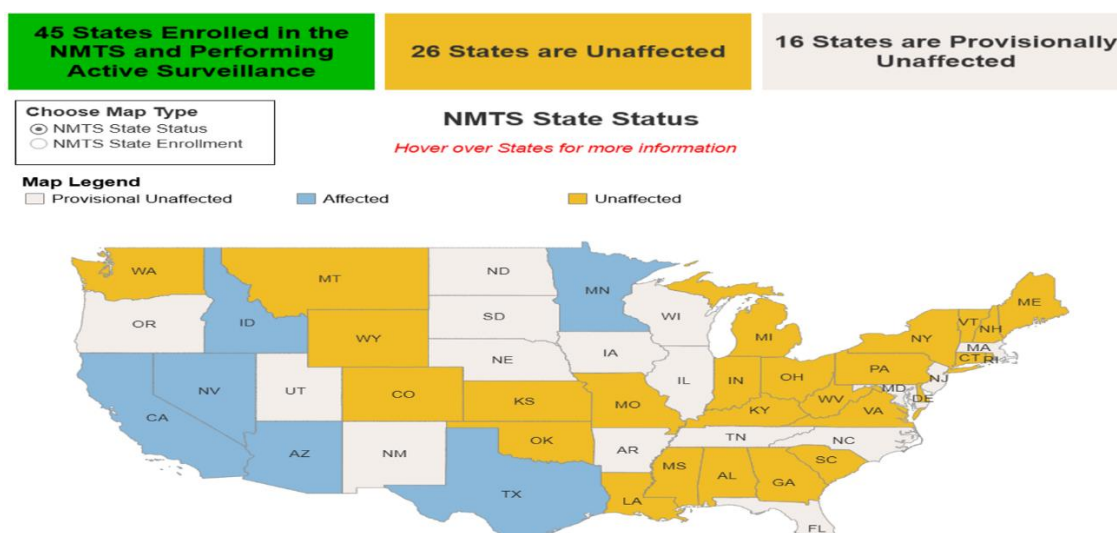
Les éleveurs et les vétérinaires qui participent aux inspections à l'exportation doivent vérifier avec diligence que tous les animaux ne présentent pas de lésions de SVA (notamment des vésicules, des ulcères sur le museau, les oreilles, le visage, la couronne ou entre les griffes des pattes) avant de les expédier à l'abattoir, aux marchés de réforme ou directement à l'exportation vers les États-Unis.

Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) – Mise à jour du T2

Virus de l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 chez des vaches laitières aux États-Unis – mise à jour pour les éleveurs

Le Dr Murray Gillies du Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA), une division de Santé animale Canada, a présenté une mise à jour sur le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 (IAHP) détecté dans des troupeaux de vaches laitières aux États-Unis. Les détections semblent avoir ralenti, avec un seul nouveau signalement en Californie au cours des 30 derniers jours. Le Laboratoire national des services vétérinaires du ministère américain de l'Agriculture (USDA) a confirmé le retour de 43 cas d'IAHP dans des exploitations laitières qui avaient précédemment éliminé la maladie. Le retour des infections a entraîné la remise en quarantaine de ces exploitations. Les autorités lèvent les quarantaines après que les troupeaux obtiennent trois résultats négatifs au test de dépistage de l'IAHP sur des échantillons de lait prélevés dans des cuves de stockage à au moins une semaine d'intervalle.

Au 15 août 2025, 45 États américains participaient à la surveillance active de l'IAHP. L'infection a épargné 26 d'entre eux jusqu'à présent. La majorité des États non touchés se situent dans le nord-est du pays et sont également les principaux États exportateurs de bovins laitiers au Canada. Le Wisconsin, État à forte densité de production laitière, reste provisoirement non touché. Le Wisconsin et le Minnesota prévoient tous deux procéder à des analyses de surveillance sur des échantillons de lait en vrac à l'avenir.



Les principaux États producteurs de porcs ont également déclaré avoir détecté le virus dans les élevages laitiers, par exemple l'Iowa. On considère déjà l'Influenza de type A comme endémique chez les porcs. Le rapport du Swine Health Information Centre cite un article publié dans *Frontiers in Veterinary Science* (13 août 2025), disponible [ici](#), qui indique : « **Compte tenu des résultats cumulés des études expérimentales et des études sur le terrain, une infection naturelle par les génotypes B3.13 et D1.1 du clade 2.3.4.4b du virus IAHP H5N1 semble très probable. Une fois introduits dans la population porcine, ces virus peuvent agir comme des infections sans issue ou présenter une propagation limitée chez les porcs** ».

Chez certaines espèces, les infections par le virus IAHP ont uniquement présenté des signes neurologiques, sans signes cliniques respiratoires. On recommande donc de tester également les porcs qui présentent des signes neurologiques pour détecter la présence des virus IAHP et Influenza A. Souvent volontaire, la surveillance de l'Influenza A mérite une approche plus ciblée ainsi que des analyses de dépistage de l'IAHP. Pour les élevages munis d'un système de filtration de l'air, la surveillance périodique des filtres, en particulier ceux des élevages situés à proximité d'élevages aviaires infectés, pourrait constituer un moyen efficace de surveillance.

Messages à retenir : Jusqu'à présent, le Canada n'a signalé aucun cas d'IAHP H5N1 dans les troupeaux de vaches laitières, les élevages de bovins ou les porcs. Les résultats d'analyses sur les troupeaux canadiens suspects se sont tous avérés négatifs. Nous devons déployer tous les efforts pour prévenir la propagation d'IAHP H5N1 chez les porcs. Le RCSSP souhaite rappeler à tous les vétérinaires et les éleveurs porcins de poursuivre l'utilisation de mesures de biosécurité accrues. Voici quelques conseils de biosécurité :

- Empêcher les porcs de boire de l'eau de surface non traitée.
- Rendre les bâtiments et les parcs d'hébergement des porcs à l'épreuve des oiseaux.
- Prévenir la présence de mammifères charognards et surveiller les bacs d'animaux morts (s'assurer du ramassage fréquent et en temps opportun).
- Éviter de donner du lait cru ou leurs sous-produits aux porcs – seulement du lait pasteurisé.
- Évaluer les risques à la biosécurité que les fermes laitières peuvent entraîner (p. ex., partage de la main-d'œuvre, proximité des exploitations, partage d'équipement, etc.).

Il importe d'encourager les personnes qui s'occupent directement des porcs de rester à la maison dans la mesure du possible si elles sont malades ou présentent des manifestations cliniques de l'influenza. Les personnes qui travaillent avec des porcs infectés doivent aussi s'assurer d'observer de bonnes pratiques de biosécurité, de porter un masque N95 ou équivalent lorsque possible et de fréquemment se laver les mains. Il importe également d'encourager tout le personnel qui a des interactions avec les porcs d'obtenir chaque année un vaccin contre la grippe.

Diarrhée épidémique porcine (DEPv) et Diarrhée par le deltacoronavirus porcin (DCVP)

ROSA (Ontario)

Au T2 de 2025, Jessica Fox, la gestionnaire de Swine Health Ontario (SHO), a présenté une mise à jour sur les cas de diarrhée épidémique porcine (DEPv) et de diarrhée par le deltacoronavirus porcin (DCVP) en Ontario. Au cours de ce trimestre, on avait signalé 12 nouveaux cas de DEPv et 9 nouveaux cas de DCVP. Les cas de DCVP se répartissaient comme suit : 3 cas touchaient des élevages de truies et 6 cas des élevages pouponnière-engraissement, tous liés à des déplacements (et non des éclosions indépendantes). Pour les cas de DEPv, 5 cas touchaient des élevages de truies et 7 des élevages pouponnière-engraissement, dont 6 associés à des déplacements. **Dans l'ensemble, le nombre de cas a diminué par rapport au T1 de 2025 et au T4 de 2024, ce que l'on peut probablement attribuer des températures plus élevées et à la vigilance accrue de l'industrie.**

Le SHO poursuit ses efforts de sensibilisation auprès des intervenants de l'industrie afin de maintenir leur vigilance en ce qui a trait à la biosécurité pour aider à réduire le nombre de cas de DEPv et de DCVP. **Le SHO adhère à sa stratégie d'élimination du virus comme étant la meilleure pour lutter contre la maladie. On encourage les vétérinaires à toujours rechercher la présence de coronavirus dans tous les cas de gastro-entérite, car le DCVP en particulier peut présenter des signes cliniques extrêmement légers. Un diagnostic rapide de ces cas peut contribuer à limiter la contamination généralisée et la propagation potentielle de la maladie à d'autres sites.**

On invite également les vétérinaires à faire la promotion du programme SHARC (Contrôle régional de la santé porcine) auprès des éleveurs afin de les sensibiliser aux sites positifs qui se situent à proximité de leur exploitation, ce qui leur permet de prendre des décisions éclairées sur les meilleurs trajets à adopter. Le fait de choisir un trajet où il y a moins d'éclosions

contribue à réduire le risque de transmission de maladies. Le Swine Health Ontario publie une carte de repérage de la DEPV et la DCVP sur son site Web. Il présente les cas actuels et annuels par comté <http://www.swinehealthontario.ca/Disease-Information/PED-PDCoV-Tracking-Map>.

RSSPOC (l'Ouest canadien)

La Dre Jette Christensen a signalé la détection de deux nouveaux cas de DEPV au Manitoba en avril 2025. Ces deux sites, une pouponnière et un parc d'engraissement, ont des liens en raison du mouvement des porcs, mais on n'a pas établi d'autres liens épidémiologiques entre ces deux élevages. Aucune autre ferme porcine ne se trouve à l'intérieur des deux zones tampons. Les deux élevages s'affairent à l'élimination du virus. Le premier troupeau a depuis retrouvé son statut présumé négatif pour la DEPV.

Le RSSPOC continue de sensibiliser les vétérinaires et les éleveurs à l'importance des pratiques de biosécurité dans les sites à risque élevé. Les échantillons environnementaux prélevés sur ces sites continuent de présenter des résultats positifs, ce qui fait qu'on doit toujours les considérer comme positifs. Les sites à risque élevé comprennent les aires de repos, les parcs de rassemblement, les quais de déchargement dans les usines de transformation, etc. Ces sites sont souvent impossibles à nettoyer et à désinfecter à fond. La saison d'épandage du fumier augmente également les risques de propagation de la DEPV, du DCVP et d'autres virus.

RAIZO (Québec)

La Dre Roxann Hart a annoncé l'absence de nouveaux cas de DEPV ou de DCVP au Québec au T2. Au premier trimestre, le Québec avait signalé un cas combiné de DEPV et de DCVP et cinq cas de DCVP. Parmi les cas mentionnés au T1, un d'entre eux a retrouvé son statut négatif, et les autres poursuivent leurs efforts en vue de l'obtenir. Le Québec continue d'effectuer des prélèvements d'échantillons environnementaux pour la DEPV et le DCVP aux quais de déchargement des usines de transformation et on y signale toujours des résultats positifs.

Messages à retenir : L'Ontario a connu une diminution des détections de DEPV et de DCVP au T2 par rapport aux deux trimestres précédents, mais les défis restent importants. Il faut prendre des mesures de biosécurité renforcées lors de visites de sites à risque élevé tels que les parcs de rassemblement, les aires de repos des animaux et les quais de déchargement des usines de transformation. On doit considérer tous les sites à risque élevé comme positifs pour divers agents infectieux tels que la DEPV/le DCVP, le SRRP, l'influenza, etc. Il faut également éviter la contamination des remorques, des chaussures et des vêtements lorsqu'on doit se rendre à des sites à risque élevé.

Mise à jour T2 de la surveillance CanaVeille PPA

Vous trouverez le rapport trimestriel du projet de surveillance CanaVeillePPA ci-dessous. L'objectif principal de ce projet est d'améliorer la détection précoce de ce virus et de limiter sa propagation s'il devait faire son apparition au Canada. La surveillance CanaVeillePPA s'avère également utile pour prouver l'absence de PPA dans les négociations commerciales internationales.

Rapport CanaVeillePPA du T2 2025 (du 1^{er} avril au 30 juin)

Élément de surveillance (outil)	Définition d'un cas	Région	Analyses de détection de la PPA du trimestre (T2 - 2025)
Analyses d'exclusion : troupeaux, laboratoires	Identifiant du cas attribué par le laboratoire en fonction de la date de soumission et du site	Maritimes	2
		Québec	32
		Ontario	18
		Provinces de l'Ouest *	14
Analyses d'exclusion : porcs sauvages	Carcasses	Maritimes	0
		Québec	0
		Ontario	0
		Provinces de l'Ouest *	40
Analyses d'exclusion : abattoirs fédéraux	Carcasses	Maritimes (il n'y a pas d'abattoirs fédéraux pour les porcs)	
		Québec	55
		Ontario	40
		Provinces de l'Ouest *	114
Analyses d'exclusion : abattoirs provinciaux		Maritimes	0
		Québec	9
		Ontario	3
		Provinces de l'Ouest *	4

*Les provinces de l'Ouest comprennent le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique

Avertissement : Il se peut que la méthode utilisée pour calculer ces chiffres varie selon les réseaux qui les signalent. CanaVeillePPA est un programme volontaire. Les analyses de CanaVeillePPA ne représentent pas une indication du nombre de porcs sauvages dans les régions/provinces d'où proviennent ces données.

Il convient de mentionner que toutes les analyses effectuées à ce jour ont donné des résultats négatifs pour la PPA.

Myiase à callitroga du Nouveau Monde en Amérique du Nord et en Amérique Centrale – Renseignements pour les éleveurs

RSSPOC (l'Ouest canadien)

Le Dr Murray Gillies et la Dre Andrea Osborn ont donné un aperçu de la situation concernant la myiase à callitroga du Nouveau Monde à l'équipe du RCSSP au T2.

- La myiase à callitroga du Nouveau Monde est une larve parasitique d'un insecte (*Cochliomyia hominivorax*) qui entraîne des plaies. Endémique en Amérique du Sud, cette maladie peut toucher la plupart des animaux d'élevage, des animaux sauvages et des humains.
- Les [États-Unis](#) et l'Amérique Centrale ont éradiqué cette maladie entre 1957 et 2001 grâce à l'utilisation d'insectes mâles stériles. On a constaté une réapparition de l'espèce dans les Keys de la Floride en 2016, et qu'on a contrôlée depuis. Le Panama constitue habituellement le point de contrôle où l'on relâche des millions d'insectes stériles afin de prévenir leurs déplacements vers le nord.
- Toutefois, depuis l'été 2023, on observe une réémergence de l'insecte avec des déplacements continus vers le nord. On peut se référer aux cas grâce à [COPEG](#).
- Les autorités ont également signalé des cas humains au [Costa Rica](#), au [Panama](#) et au [Nicaragua](#), au Honduras, au Belize et au Mexique. Le Canada et les États-Unis ont également signalé des cas liés à des voyages.
- On pourrait attribuer cette recrudescence à [des insectes plus agressifs](#), à [une augmentation des précipitations](#), à la mauvaise gestion du programme d'insectes stériles, [au trafic illégal d'animaux d'élevage](#), ou à l'élevage de bétail dans des zones « tampon » au Panama.
- Comme on ne connaît pas les répercussions de cette éclosion sur les animaux sauvages, il s'avère difficile d'évaluer le nombre de cas.
- En novembre 2024, le Mexique a informé les États-Unis [d'une détection de la myiase à callitroga du Nouveau Monde chez une vache dans le sud du Mexique](#). Le ministère de l'Agriculture des États-Unis a immédiatement appliqué des [restrictions commerciales](#).
- On a repéré la myiase à callitroga du Nouveau Monde aussi loin au nord que la péninsule du Yucatan, Oaxaca et Veracruz (580 km de la frontière américaine). On a relâché des insectes stériles au Panama qui se sont dirigés vers le Mexique pour éviter que la myiase se déplace encore plus vers le nord, mais les insectes ont dépassé cet endroit. La stratégie n'a donc pas fonctionné. Le 11 mai 2025, le ministère de l'Agriculture des États-Unis [a fermé la frontière](#) à l'importation d'animaux du Mexique.
- À ce jour, les États-Unis ont investi 750 millions de dollars dans la prévention des infections par la myiase à callitroga du Nouveau Monde. Cela comprend un investissement considérable dans une nouvelle installation de production de mouches stériles au Texas pour lutter contre cette maladie.
- **Les États-Unis connaîtront des répercussions économiques énormes si le pays ne peut prévenir l'introduction de la myiase à callitroga du Nouveau Monde. Si ce parasite se rendait au Canada, il ne pourrait pas survivre à nos hivers.**

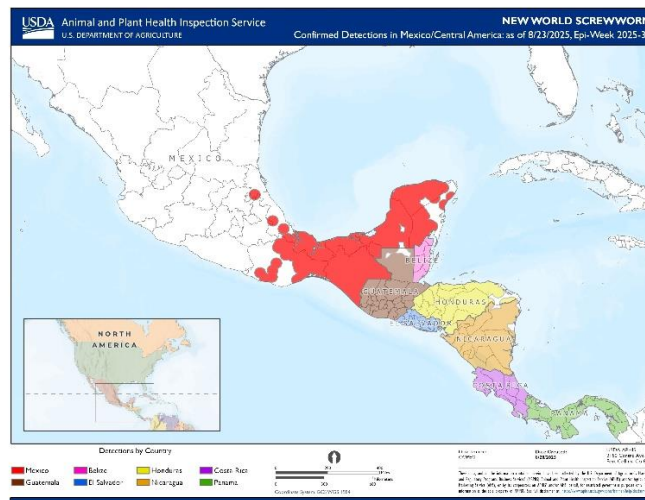
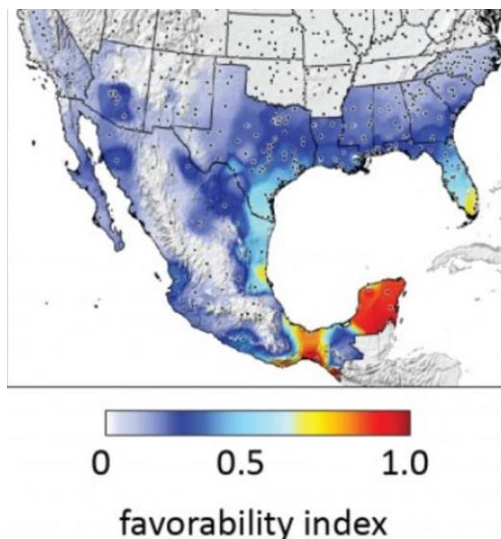


Image de gauche : Identifie les zones les plus propices à la propagation de la myiase à callitroga du Nouveau Monde dans le sud des États-Unis. Image de droite : Représente la propagation de la maladie vers le nord au Mexique (mise à jour le 23 août 2025) via ce [lien](#).

Nouveau site Web du RCSSP

Nous sommes fiers d'annoncer le lancement du nouveau site Web du [RCSSP](#). À l'avenir, nous publierons tous les rapports du RCSSP sur ce site Web, ainsi que d'autres informations relatives au RCSSP, notamment les rapports trimestriels CanaVeillePPA. Le site Web est disponible en français et en anglais. Les vétérinaires du RCSSP auront accès aux rapports qui leur sont destinés sur la partie protégée par mot de passe de ce nouveau site Web. Le RCSSP tient à remercier la division SCSSA de Santé animale Canada pour son généreux soutien financier et matériel qui a permis la création de ce site Web!

Le Conseil canadien du porc, l'Association canadienne des vétérinaires porcins et le Système canadien de surveillance de la santé animale appuient les rapports sur les activités du Réseau canadien de surveillance de la santé porcine. Ce bulletin constitue une communication professionnelle à l'intention des vétérinaires porcins en exercice. Les renseignements proviennent d'un sondage portant sur les impressions cliniques des vétérinaires-praticiens participants et d'autres spécialistes en santé porcine. Ces données ne sont pas validées et ne traduisent peut-être pas intégralement la situation clinique. L'interprétation et l'utilisation de ces données requièrent l'exercice du jugement professionnel. Le but de ce programme vise l'amélioration de la santé du cheptel national.

L'ÉQUIPE DU RCSSP AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Gestionnaire du RCSSP

Dre Christa Arsenault

Christa.Arsenault@outlook.com

Représentant le Québec (RAIZO)

Dre Roxann Hart
Dre Géraldine Gouin

Représentant l'Ontario (ROSA)

Dre Jordan Buchan
Dre Josepha DeLay

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Dre Andrea Osborn
Dr Nicholas Bachand
Dre Amy Snow

Représentant l'Ouest canadien (RSSPOC)

Dre Jette Christensen

Représentant les Maritimes

Dr Dan Hurnik

Santé animale Canada

Dre Marianne Parent
Dr Murray Gillies
Dre Emma Gardner
Dre Adeniji (Kemi) Afolakemi
Talia Strang

Conseil canadien du porc (CCP)

Chloe Belchamber